Fédération Française de Vol Libre
Delta · Parapente · Cerf-Volant · Kite · Boomerang

Le partenaire de la FFVL

Cher adhérent, chère adhérente,

Se licencier c'est permettre à la FFVL de défendre les intérêts du vol libre et de mener des actions en faveur de nos espaces de pratique, de la sécurité, de la formation, de la compétition...

Se licencier c'est bénéficier de l'expérience d'une école de notre réseau ou des conseils et de la convivialité d'un club, mais aussi de précieuses informations.

Se licencier c'est bénéficier d'assurances adaptées et négociées pour tous. Pour la première fois, ces assurances s'étendent aux autres activités de pleine nature.

Se licencier, ce peut être participer, dans la mesure de vos disponibilités, aux actions que nous menons pour faciliter la pratique de nos disciplines.

Merci de diffuser ce message autour de vous.

À chacun et à chacune je souhaite bon vol et bonne glisse !

Véronique Gensac
Présidente

N'hésitez pas à découper ce document pour consulter nos services informations sur vous

INFORMATIONS UTILES

FFVL – 1 place du Général Goiran 06100 NICE

Service licences, cartes compétiteurs :
04 97 03 82 88 - licences@ffvl.fr

Assurances, accidents :
04 97 03 82 77 - sinistres@ffvl.fr

Pour tout savoir :
www.ffvl.fr (rubrique : licences et assurances)

Souscrivez votre licence en ligne
rendant immédiate la validation de l'adhésion:
https://intranet.ffvl.fr/ffvl_licenceonline

En cas d'accident de vol libre :
votre déclaration d'accident doit parvenir à la FFVL
dans les 5 jours : https://intranet.ffvl.fr/declaration_accidentV2
(conformément aux dispositions du Code des assurances)

SAAM - Verspieren Group
60 rue de la Chaussée d'Antin
BP 19 756 - 75 421 PARIS cedex 09
06 78 97 18 55 - ffvl@saam-assurance.com
Site : www.saam-assurance.com

ASSUREURS

AXA (Responsabilité Civile et Individuelle Accident de base) : contrats n° XFR0080948AV16A

TOKIO MARINE (Individuelle Accident Complémentaire) : contrat n° FR012444TT

HELVÉTIA (Assurance Matériel) : contrat n° 91602696

PROTEXIA (Protection Juridique) : contrat n° 787048

EUROP ASSISTANCE

Pour votre rapatriement, si vous avez souscrit un pack europe (contrat n° NB9-58.224.421) ou une extension monde entier (contrat n° 58.224.509) contactez le +33 1 41 85 97 81

Votre Carte !

29ADB9B4E023C8DC

LICENCE **2022**

Sean POTTS
Moniteur biplace professionnel parapente, delta, speed-riding n° 0122224B
03333-LES GRATTE-CIEL

Validité : 19/12/2021 au 31/12/2022

Cotisation Fédérale (RC incluse),
Pack Essentiel Volant,
Extension sports de pleine nature,
Pack Essentiel Passager Volant, Protection Juridique,
IPPI level 5
Numéro contact urgence : 0618317702
Pratique principale : Parapente
Pratique secondaire : Speed-Riding
Qualifications :
Moniteur BEES 1er degré Parapente
Brevet de pilote confirmé Speed-Riding n° SR03196C
Brevet de pilote confirmé Parapente n° P034676C
Brevet de pilote Parapente n° P034676
Brevet de pilote Speed-Riding n° SR03196

FFVL - 1, place du Général Goiran - 06100 Nice - 04 97 03 82 88

Fiche réflexe secours

Pour signaler tout accident, composez le 112
ou le n° local depuis n'importe quel téléphone.
Donnez très clairement les informations suivantes :
1. Votre identité et le lieu d'appel
(important pour la coordination des secours)
2. Localisation de l'accident
3. État de la victime : • Consciente ou pas ? • Peut-elle bouger ?
• Respire-t-elle normalement ? • Y'a-t-il quelqu'un avec elle ?
4. Couleur de l'appareil :
ne pas oublier de replier la voilure
dès qu'elle a été repérée par l'hélicoptère
5. Conditions d'accès
6. Risques particuliers

Fréquence FFVL sécurité : 143.9875 MHz

Découpez la, pliez la.